

Vidéo : quand des militaires israéliens arrêtent... un enfant de 9 ans



Cette vidéo a été tournée le 19 mars dans une école primaire à Hébron, en Cisjordanie. Elle montre un accrochage entre des militaires israéliens et des enseignants palestiniens. Ces derniers essayent d'empêcher les militaires d'arrêter deux enfants, âgés de 7 et 9 ans. Si la scène est choquante, elle demeure banale dans le contexte des territoires occupés, a fortiori à Hébron.

"Vous ne pouvez pas prendre ce garçon !", clame l'instituteur en arabe, face à l'officier qui lui répète de reculer et de lâcher l'enfant. La scène s'est déroulée à l'école élémentaire Ziad Jaber à Hébron, en début d'après-midi. Yazan et Tayyem Idris, deux frères de 9 et 7 ans, y sont scolarisés. Ayant fini les cours à midi et demi, ils prennent le chemin du retour à la maison avant de revenir à l'école en courant, et de se réfugier dans le bureau du proviseur. Peu de temps après, un officier de l'armée israélienne arrive, accompagné d'un soldat, afin de procéder à l'arrestation des deux enfants, au motif qu'ils auraient lancé des pierres. S'en suit alors une altercation à laquelle se joignent quatre autres soldats venus en renfort. Les militaires menacent aussi d'arrêter l'un des deux instituteurs qui essaye de les empêcher d'emmener avec eux Yazan, l'aîné des deux frères. »

La vidéo de l'altercation à l'école Ziad Jaber à Hébron, sous-titrée en anglais par l'ONG B'tselem.

Les militaires israéliens finissent par quitter l'école, en jetant une grenade assourdissante dans la rue. Puis ils emmènent le garçon de 9 ans au checkpoint le plus proche, qui se trouve à 10 mètres de l'école. Après plus d'une heure de négociations avec le personnel de l'école et la mère de Yazan qui les a rejoints, l'enfant finit par être libéré.

"Ici, même la loi militaire israélienne n'a pas été respectée"

Cette vidéo a circulé sur plusieurs comptes Facebook palestiniens. Elle a aussi été sous-titrée et relayée par B'Tselem, le centre d'information israélien pour les droits de l'Homme dans les territoires occupés, basé à Jérusalem. Cette ONG recense et documente régulièrement les violations commises par les militaires ou les colons israéliens dans les territoires occupés. Son porte-parole Amit Gilutz explique que cette scène est loin d'être une exception :

Les arrestations de mineurs sont très fréquentes en Cisjordanie. Cela concerne chaque année plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents de moins de 18 ans.

La loi civile israélienne protège normalement les mineurs. Malheureusement, les Palestiniens ne jouissent pas de cette protection qui ne concerne que les mineurs israéliens, ils sont donc plus vulnérables. En effet, dans les territoires occupés, les Palestiniens sont toujours arrêtés au nom de la loi militaire. Ils sont ensuite jugés devant une cour martiale, où le procureur et le juge appartiennent tous les deux à l'institution militaire. Les Palestiniens sont donc complètement exclus du système judiciaire normal qui garantit à chacun la possibilité d'être innocenté si sa culpabilité n'est pas prouvée, tandis qu'ils sont, eux, systématiquement condamnés. Mais dans le cas de cet enfant, même la loi militaire n'a pas été respectée, puisqu'elle détermine l'âge légal de responsabilité à 12 ans, alors que cet enfant a 9 ans.

C'est tout simplement une manière de s'assurer un contrôle de la population de génération en génération

Plus encore, cette arrestation a eu lieu à Hébron, qui est un cas particulier au sein des territoires occupés. C'est en effet la seule ville où les colons ne se trouvent pas à l'extérieur mais à l'intérieur de la ville. Il y a 2 000 colons qui y vivent à côté de 200 000 palestiniens. Ils ont une idéologie extrémiste et les soldats sont présents en nombre pour leur protection.

Ces arrestations sont régulières et ces méthodes sont employées pour maintenir les familles –et plus largement la population- toujours en état de peur. C'est tout simplement une manière de s'assurer d'un contrôle de la population de génération en génération.

De nombreux rapports ont été publiés ces dernières années concernant le traitement des mineurs palestiniens par l'armée israélienne, dont [celui de l'UNICEF](#), en février 2013, qui dénonce "un mauvais traitement" des mineurs qui n'existe "dans aucun autre pays". Pour sa part, Israël s'était alors engagé à l'époque à étudier les conclusions de ce rapport et à travailler à leur mise en œuvre. L'année dernière, [l'ONG Amnesty International](#) avait dénombré plus de 300 mineurs palestiniens détenus dans les prisons israéliennes

Article rédigé par [Sarrah Grira](#).